

## AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

La crèche Les Sources accueille 40 enfants en multi accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 (18h le vendredi).

La structure met en place de nombreux projets et partenariats.

Sous l'autorité hiérarchique du directeur de l'EAJE, et au sein d'une équipe pluridisciplinaire qualifiée, vous assurez l'accueil des enfants de 10 semaines à 5 ans révolus en veillant à leur bien-être dans le cadre du projet éducatif de la structure.

### Description des missions :

- Assurer l'accueil des enfants de 10 semaines à 5 ans révolus,
- Assurer le déroulement de la journée du groupe d'enfants
- Assurer des soins de nursing, le suivi des protocoles médicaux et l'administration de médicaments après validation de l'IDE
- Instaurer un lien de confiance avec les parents, propice à la coéducation
- Participer à la mise en place d'actions éducatives, à la conduite de projets
- Répondre aux besoins de l'enfant et mener les activités d'éveil, Participer à l'élaboration et à la mise en oeuvre du projet pédagogique de crèche,
- Former et encadrer des stagiaires
- Participer à l'entretien de l'espace de vie de l'enfant
- Participer à la réception, réchauffe des repas et préparation des biberons
- Assurer le suivi nutritionnel lors de la préparation des repas
- Assurer le suivi des PAI et les transmissions
- Participer à la vie de la structure (réunions, analyse de la pratique, projets,...)
- Favoriser l'intégration des nouveaux agents

### Profil souhaité :

- Diplôme d'Etat ou concours de la FPT d'auxiliaire de puériculture
- Expérience en crèche souhaitée,
- Qualités relationnelles et sens du travail en équipe,
- Qualité d'écoute et d'observation,
- Connaissance du développement physique, moteur et affectif de l'enfant de 0 à 5 ans,
- Dynamisme et rigueur.
- Discrétion et sens du service public
- Etre sensible à l'éveil sensoriel et aux activités en lien avec la nature
- Etre flexible sur les horaires.

Poste à pourvoir à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024

### Conditions de travail :

Fonctionnaire ou à défaut contractuel (37,5h + 15 jours de RTT)

Rémunération selon grille et expérience

Tickets restaurant – CNAS (équivalent comité d'entreprise)– Participation Mutuelle et prévoyance

A l'attention du service Ressources Humaines – Mairie d'Écully – BP 170 – 69132 ÉCULLY Cedex –  
personnel@ville-ecully.fr

Pour tout renseignement : contacter M.Ubeda – directeur au 04 78 35 13 26 –